

INCLUSION FINANCIERE EN AFRIQUE FRANCOPHONE A L'ERE DU NUMERIQUE : SAISIR LES OPPORTUNITES, MAITRISER LES RISQUES

MARDI 12 JUIN 2018 | 16H30 - 18H00 | Salle: Mont-Royal

En collaboration avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) du Québec

Selon les derniers chiffres de la Banque mondiale, on estime qu'environ 1,7 milliards de personnes n'ont pas accès au système financier, et que 31% des adultes n'avaient pas de compte bancaire ni de compte mobile dans le monde. En Afrique subsaharienne, ce sont les comptes mobiles qui ont le plus progressé ces dernières années, 20 % des adultes en disposant aujourd'hui contre 10% en 2014. Ils ont joué un rôle majeur dans la croissance du nombre de personnes ayant formellement accès à un compte depuis 2011 sur le continent, qui héberge aujourd'hui plus de la moitié des comptes mobiles dans le monde. Toutefois, on constate aussi qu'environ 20% des détenteurs de comptes mobiles étaient inactifs. Les inégalités existantes en 2014 ont par ailleurs peu évolué et les urbains et les hommes restent les plus bancarisés. Les personnes les plus éloignées du système financier restent les habitants les plus pauvres et des zones rurales, où les agences bancaires ne sont pas implantées, mais aussi les femmes. Du côté des entreprises, on estimait en 2014 que 200 millions, principalement les plus petites entreprises, n'avaient pas accès ou manquaient d'accès aux services financiers nécessaires à leur développement.

L'absence ou le faible accès aux services financiers représente un handicap pour la vie quotidienne des individus, pour financer des projets individuels professionnels ou privés, s'assurer et se prémunir contre les imprévus, et pour le développement des entreprises, par conséquent de l'emploi. C'est aussi un handicap pour la mobilisation de l'épargne intérieure des ménages au service du financement de l'économie. L'amélioration de l'inclusion financière est donc un enjeu de taille pour lutter contre la pauvreté et les inégalités et soutenir la croissance et le développement.

Pour permettre d'atteindre les populations éloignées du système bancaire, les banques traditionnelles doivent faire des efforts pour leur proposer des solutions adaptées à leur situation et capacité. A cet égard, les technologies numériques et mobiles ont permis de faire des progrès majeurs, ainsi que l'intervention de nouveaux acteurs non bancaires qui interviennent dans le secteur des technologies financières. Les nouveaux services financiers mobiles et numériques disposent d'atouts pour atteindre les personnes les plus marginalisées et peuvent faire partie de la solution mais ils peuvent aussi présenter des risques qu'il est important de contrôler et maîtriser. Les organes de supervision et de régulation ont un rôle important à jouer pour permettre leur développement tout en réduisant leurs risques pour les usagers et le système financier. Il est parallèlement nécessaire, notamment par l'éducation financière, d'améliorer la connaissance des produits et services proposés aux clients, afin qu'ils en comprennent mieux les risques et les contraintes.

La table ronde permettra à des intervenants des secteurs publics et privés ainsi que de la société civile de discuter de ces différents enjeux et d'évoquer les perspectives pour poursuivre les progrès en matière d'inclusion financière. Au fil de la discussion, les intervenants pourront notamment chercher à apporter un éclairage aux questions ci-dessous.

- Quels sont les enjeux de l'inclusion financière pour les économies en développement et quels sont les principaux obstacles à l'accès des individus et des entreprises à un compte bancaire et aux services financiers ?
- Comment le numérique et les technologies mobiles permettent d'améliorer ou de compléter l'offre des banques traditionnelles et comment cela transforme-t-il le secteur ? Quel impact cela a-t-il sur les comportements des ménages et des entreprises ?
- Dans le contexte des pays en développement, quels sont les risques associés à ces nouveaux services et acteurs du secteur financier, leurs limites et les conséquences de leur multiplication pour les organes de régulation et de supervision bancaire et financière ?
- Quelles stratégies adopter pour continuer à améliorer l'inclusion financière tout en garantissant la sécurité pour les consommateurs ?

Animatrice

Mme Séverine Leboucher, journaliste, Revue Banque

Introduction

Moncef Follain, Conseiller de la Secrétaire général de la Francophonie chargé de l'économie et du développement durable, Organisation internationale de la Francophonie

Conférenciers

S.E. M. Bruno Koné, Ministre de la Communication, de l'Economie numérique et de la Poste, Porte-parole du Gouvernement, Côte d'Ivoire

Mme Gouro Sall Diagne, Directrice principale de la surveillance des institutions de dépôt, Autorité des marchés financiers, Québec

M. Omar Cissé, Directeur général, InTouch, Sénégal

M. Solofomamy Rakotomavo, Chargé de l'éducation financière, Chargé de l'éducation financière, Coordination Nationale de la Finance Inclusive, Ministère des Finances et du Budget, Madagascar

Mme Estelle Brack, International & Economics, BU Consumer Solutions, Natixis Payment Solutions, Groupe BPCE, France

Intervention Estelle Brack

Pourquoi est-ce essentiel pour un pays que sa population ait accès aux services financiers ? Quelles conséquences cela a-t-il sur ses équilibres économiques et son système financier ? Comment avez-vous vu la situation africaine évoluer ces dernières années ?

L'inclusion financière va au-delà du champ économique et touche une question de société, celle centrale de l'individu. Il s'agit pour lui de prendre en main son destin. C'est la capacité pour un individu de sécuriser ses avoirs, d'avoir accès à des services d'assurance, d'intégrer un comportement d'épargne. On sait que sur le continent africain la notion d'épargne aujourd'hui pour financier des besoins demain n'est pas un réflexe et souvent dans beaucoup de situations la nécessité de financer un événement de la vie (mariage, funérailles) déstabilise l'équilibre budgétaire et financier d'une famille.

Au niveau macroéconomique, l'intérêt et l'importance d'un tel sujet de collecte de l'épargne permet d'assurer le financement des investissements donc amorcer la pompe de l'épargne court et moyen terme pour investir – je n'évoque même pas l'épargne de long terme.

En termes de productivité, être en capacité de payer ses factures depuis le mobile signifie pour une personne de ne pas avoir à se déplacer pendant ses horaires de travail pour faire la queue pour payer sa facture et de voir une demi-journée perdue. L'entreprise bénéficie ainsi d'un gain de productivité. C'est un vrai bienfait pour l'économie en général, au-delà de la capacité d'appréhender la mécanique des dépenses ainsi que de suivre la masse monétaire, rôle dévolu aux autorités.

On a vu ces dernières années, à la faveur de la diversification des technologies disponibles, en soutien à ces services financiers, sur le mobile en particulier, des solutions de paiement et de transfert d'argent. D'abord en USSD très simples puis, à la faveur de l'émergence des smartphones à bas prix, d'une nouvelle génération de solutions plus élaborées.

On voit se rencontrer différents acteurs, les télécoms opérateurs de la monnaie mobile d'un côté, les banques de l'autre, avec multitude d'autres acteurs, les deux extrêmes de la chaîne de valeur se rapprochant sous diverses formes.

Inévitablement, en termes de politique monétaire, ces développements très importants de monnaie électronique privée de deuxième génération, de plus interopérable puisque de nouveaux acteurs s'intermédiat entre les opérateurs pour proposer des solutions d'interopérabilité entre les wallets. Cela favorise l'augmentation volumétrique des transactions, qui ne sont pas circonscrites à la géographie d'un pays, puisque l'on constate un nombre grandissant de transferts entre pays, rendus possibles par la dématérialisation et l'envoi de sms. La première terre de migration des africains, c'est l'Afrique, donc ces flux d'un pays à l'autre sont importants.

Cela devient un sujet de masse monétaire, même si ces montants de monnaie électronique sont cantonnés sur des comptes bancaires dédiés, et cela a un impact en matière de supervision, de protection des consommateurs, avec un enjeu sur la stabilité financière. C'est un enjeu pour l'ensemble des acteurs de l'écosystème.

On voit bien le côté universel des services fournis au client – paiement, épargne, crédit, assurance – et la révolution actuelle est celle du service accessible au client, avec une dissociation entre l'entité financière et

les services. La chance du continent africain aujourd'hui est de pouvoir se saisir de ces technologies évolutives et en plein effervescence et d'en profiter pour être en mesure de proposer des services qui correspondent exactement et spécifiquement aux besoins des populations africaines. Ne pas confondre le service et la technologie, l'inclusion financière pouvant aujourd'hui profiter plus que jamais du boom technologique.

BIOGRAPHIES

Animatrice



Séverine Leboucher est journaliste. Elle suit l'actualité de la réglementation bancaire et de l'innovation financière depuis 8 ans au sein de la rédaction de Revue Banque à Paris. Elle s'intéresse depuis 2011 aux initiatives novatrices en matière d'inclusion financière dans les pays émergents, et en particulier en Afrique. Elle en a tiré des reportages présentés dans le livre « La banque et bien plus » (RB Edition) et de nombreux dossiers thématiques. Elle est diplômée d'HEC.

Introduction



Moncef Follain est conseiller au Cabinet de SE Mme Michaëlle JEAN, Secrétaire générale de la Francophonie, où il est en charge des questions économiques et de développement durable. Diplomate français, il a exercé des responsabilités au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères à la direction des Nations Unies puis à la Direction générale de la mondialisation, et a été en poste au Sénégal. Il a également été conseiller du ministre français chargé de la coopération. Il a aussi eu un parcours dans le secteur privé dans les domaines de l'audit puis de la finance. Il a étudié en France à l'Ecole Nationale d'Administration et à l'Ecole normale supérieure.

Conférenciers



Koné Bruno est le Ministre de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Poste, Porte-parole du Gouvernement de Côte d'Ivoire depuis le 11 janvier 2017.

A sa sortie de l'ESCA puis d'HEC, en 1985, Bruno Nabagné Koné commence sa carrière au Cabinet Arthur Andersen. Il a par la suite occupé plusieurs postes de Direction financière d'entreprises industrielles et de services en Côte d'Ivoire (dont Comafrique Entreprises, Groupe SIFCOM) avant d'occuper de 2003 à 2008 les postes de Directeur Général Adjoint puis de Directeur Général de Côte d'Ivoire Telecom (l'opérateur historique de télécommunications).

D'octobre 2008 à janvier 2011, il était le Directeur Délégué Audit Finance du groupe France Telecom – Orange où en février 2011, il est passé, Directeur des Affaires Règlementaires, de la zone AMEA (Afrique, Moyen-Orient, Asie) avant d'être appelé dans le nouveau gouvernement ivoirien comme Ministre de la Poste et des TIC et Porte-parole du gouvernement.



Gouro Sall Diagne cumule une vingtaine d'années d'expérience dans le secteur bancaire en Europe, en Afrique et au Canada. Au cours de ces années, elle a occupé plusieurs postes de direction en finances, audit, comptabilité et gestion des risques au sein de banques françaises (BNP Paribas, Crédit Lyonnais entre 1996 et 2003) en France et au Sénégal.

En 2004, elle se joint à la Banque Nationale du Canada avant d'intégrer, en 2008, l'Autorité des marchés financiers du Québec où elle occupe actuellement le poste de directrice principale de la surveillance des institutions de dépôt.

Gouro Sall Diagne dirige également l'initiative Regtech Suptech au sein du groupe de travail Fintech mis sur pied par l'Autorité pour suivre les développements en nouvelles technologies dans l'industrie financière.

Elle est diplômée de l'École Supérieure de commerce de Rouen en France et a complété sa formation au Canada par un MBA, et détient plusieurs titres professionnels : CPA-CMA, CIA, CRMA.



Omar Cissé est Fondateur et Directeur Général de InTouch, Fintech panafricaine créée en 2014 qui met à la disposition des commerçants et entreprises une solution unique leur permettant d'accepter tous les moyens de paiement et de distribuer une large gamme de services numériques disponibles dans leur pays. Il est aussi un des copromoteurs de Teranga Capital (www.terangacapital.com), un véhicule d'investissement dans les TPE, lancé officiellement au Sénégal en mars 2016.

De septembre 2010 à Janvier 2013, Omar Cissé a lancé le 1er incubateur des Technologies de l'Information et de la Communication en Afrique de l'Ouest (CTIC Dakar- www.cticdakar.com) où il a mis son expérience au profit des entrepreneurs du secteur des TIC. CTIC Dakar, qui a accompagné, en quelques années, une centaine d'entrepreneurs, est devenu un outil de référence en Afrique dans l'accompagnement des entreprises. L'expérience de CTIC Dakar est en train d'être dupliquée dans plusieurs pays africains (Niger, Mali, Mauritanie, etc.) par des partenaires ayant participé à sa mise en place.



Solofomamy Rakotomavo est Ingénieur en Informatique de Gestion et du Génie Logiciel, expert en Système d'Information et de Communication, diplômé de l'Institut Supérieur Polytechnique de Madagascar. Chef de la Cellule Information-Communication chargé de l'Education Financière au sein de la Coordination Nationale de la Finance Inclusive du Ministère des Finances et du Budget malagasy, il a près de 20 ans d'expérience dans le domaine de la microfinance et de la finance Inclusive.

Il a œuvré à la mise en place de bases de données et réalisé plusieurs enquêtes et diagnostics sur la microfinance et l'inclusion financière à Madagascar, et participé à la conception et réalisation de campagnes et projets d'éducation financière. On peut noter à cet égard l'organisation annuelle d'une Global Money Week à Madagascar et la mise en place du projet Schoolbank.

Depuis 2004, il a été membre de plusieurs groupes de travail lors de l'élaboration des différentes Stratégies nationales de microfinance et d'inclusion financière à Madagascar. Il est par ailleurs membre du Groupe de Travail Inclusion Financière au sein de l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) et du Groupe de Travail Education Financière de Madagascar.



Estelle Brack est économiste, banquière, experte des moyens de paiements et de l'évolution des systèmes bancaires et financiers, dans les pays développés et en développement : Europe, Etats-Unis, Afrique et monde arabe.

Elle est Directrice de projets complexes et digitaux au sein de la ligne métier paiements du Groupe BPCE depuis 2014. Elle pilote notamment le projet d'intégration de la solution TransferWise dans la banque en ligne des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne afin de permettre aux clients d'effectuer des virements internationaux en devises sûrs et à bas prix.

Elle encadre également plusieurs programmes d'éducation financière en Afrique (Côte d'Ivoire, RDC, Sénégal) et enseigne à l'Université Paris-II Panthéon-Assas le système bancaire et financier des pays arabes dans le cadre du LLM « Droit des Affaires des pays arabes » (Master II). Elle est trésorière de l'iReMMO (Institut de recherche et d'études en Méditerranée Moyen-Orient) ainsi que du Comité scientifique de l'Africa Banking Forum depuis 2010, et experte pour des travaux de l'OCDE visant à promouvoir les femmes entrepreneurs dans la région MENA.

Estelle BRACK a été de 2006 à 2013 Responsable des Relations Internationales et Economiste principal de la Fédération Bancaire Française. Dans ce cadre, elle a notamment fondé l'Union bancaire francophone. De juin 2000 à fin 2005, elle a successivement piloté l'introduction des pièces et billets en euros pour les Banques Populaires puis intégré l'équipe en charge des relations interbancaires pour les moyens de paiements scripturaux, au sein de laquelle elle a été chargée de projets stratégiques et des relations interbancaires pour les cartes bancaires et la monnaie électronique.

Elle est titulaire d'un Doctorat en Sciences Economiques (Economie Internationale & Développement) obtenu avec les Félicitations du Jury à l'Université Paris-II Panthéon-Assas en novembre 1997. Le travail de thèse portait tout particulièrement sur la Tunisie et l'impact de la réforme monétaire, bancaire et financière sur le développement économique entre 1986 et 1995. Elle a écrit deux ouvrages, sur le système bancaire et financier des pays arabes, ainsi que de nombreux articles dans différentes revues, y compris Revue Banque, African Banker et African Business.